



MAIRIE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le **07 décembre 2022**, s'est réuni en session ordinaire au Pavillon, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire

PRESENTS : Mme M J. RUSKONE – M. J. WATIER – M.D. DUFAU -Mme I. LESBATS – M. S. LABAT- - Mme L. LESBATS – Mme I. DUPONT- Mme C. LACOSTE –Mme S. CHAMPILOU- Mme V. DOUET- M. C. VIGNEAU M. T. LAMARQUE- M. G. VILLENAVE – M. F. PEHAU- M.T. DEVERT- Mme E. TROUILLET- M. S. GILBERT- Mme C. GUILLET
Mme CHAMPILOU est élue secrétaire de séance.

Membres en exercice : 19 Présents : 19

OBJET : Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables sur le budget de la COMMUNE

M. le Maire expose au Conseil Municipal que la trésorerie de Castets, transmet la liste de non-valeur des titres, cote ou produits devenus irrécouvrables du fait de recherches infructueuses.

Sur proposition de M. le Maire,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur M. Jean WATIER Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte l'admission en non-valeur des titres de recettes sur le compte 6542 pour un montant de 63,70€ .
- Précise que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

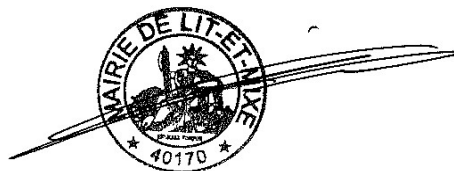
Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire, Gérard NAPIAS



Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022



ID : 040-214001570-20221212-DE_53_2022-DE